

# **Systeme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et programme de plafonnement et d'échange de la Californie**

## **Vente aux enchères conjointe n° 5 de novembre 2015**

### **Rapport sommaire des résultats**

**Publié le 24 novembre 2015**

#### **Mise en contexte**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le *California Air Resources Board* ont tenu une cinquième vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 17 novembre 2015. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2015) et de millésime futur (2018). Les données présentées dans ce rapport respectent la protection des renseignements confidentiels des participants.

Avant la certification de la vente aux enchères, le personnel de la Direction du marché du carbone du MDDELCC, en collaboration avec le personnel du ARB et le surveillant de marché externe, a évalué les offres soumises, surveillé le déroulement de la vente et a déterminé que ceux-ci respectaient les exigences du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et de la réglementation californienne concernant leur programme de plafonnement et d'échange.

Le surveillant de marché externe a notamment fait les observations et les recommandations suivantes :

- Sur la base des données disponibles au moment de la vente aux enchères, le surveillant de marché a constaté que les résultats de la vente aux enchères sont compétitifs. Sur la base de ces mêmes données, le surveillant de marché n'a pas trouvé de preuves de manipulations de marché.
- Le surveillant de marché indique que les résultats de la vente aux enchères ont été calculés en respectant la réglementation en place et en respectant également une logique économique appropriée.
- Le surveillant de marché confirme, selon les données disponibles, les résultats de la vente aux enchères établis par l'administrateur de la vente : le prix final de la vente et les quantités d'unités d'émission de millésime présent et de millésime futur adjudgées aux participants.
- L'algorithme de la vente aux enchères a bien appliqué les règles concernant les obligations quant aux garanties financières. L'utilisation du bris d'égalité a été nécessaire pour cette vente aux enchères.

- Le surveillant de marché n'a pas observé de failles dans la sécurité ou dans les protocoles de communication.
- Le surveillant de marché recommande que le MDDELCC et le ARB approuvent les résultats de la vente aux enchères du 17 novembre 2015.

Les revenus générés par la vente aux enchères récente ne figurent pas dans le présent rapport en raison du processus portant sur le taux de change utilisé pour calculer les revenus finaux d'une vente aux enchères conjointe. Deux devises, soit le dollar américain (\$ US) et le dollar canadien (\$ CA), sont acceptées lors de la soumission des offres. Une fois que l'ensemble des paiements ait été reçu, et d'après les instructions du Québec et de la Californie, le fournisseur de services financiers effectuera une conversion d'une quantité limitée d'argent en utilisant le taux de change en vigueur avant de transférer aux gouvernements participants les revenus. Le transfert des revenus de la vente aux enchères auprès des gouvernements participants se fera environ 27 jours après la vente aux enchères. Conformément au Règlement concernant le programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre de la Californie, les entités qui ont transféré des unités d'émission en consignation seront payées en dollars américains pour chaque unité d'émission transférée. Un rapport sur les revenus perçus par les gouvernements participants sera publié après la fermeture complète de la vente aux enchères.

Le paiement reçu par le Québec doit être en dollars canadiens seulement, et la Californie doit recevoir le sien en dollars américains seulement. Ainsi, le montant total de revenus perçus par le Québec et la Californie pour la vente d'unités d'émission appartenant aux gouvernements participants peut varier, et ce, de façon positive ou négative, selon le taux de change en vigueur au moment où les paiements sont effectués. Un rapport sur la vente aux enchères conjointe qui fera état du montant final des paiements transférés aux gouvernements participants sera publié le 16 décembre 2015.

**Vente aux enchères conjointe n° 5 de novembre 2015**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le *California Air Resources Board* (ARB) ont tenu une cinquième vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 17 novembre 2015. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2015) et de millésime futur (2018). Vous trouverez ci-dessous l'information et les données principales concernant les résultats de la vente aux enchères. **Veillez vous référer aux notes explicatives présentées après la liste des participants pour une description des données présentées ci-dessous.**

**Résultats de la vente aux enchères**

	<b>Vente aux enchères d'unités de millésime présent</b>	<b>Vente aux enchères d'unités de millésime futur</b>
	<b>Millésime 2015</b>	<b>Millésime 2018</b>
<b>Total des unités d'émission mises en vente</b>	<b>75 113 008</b>	<b>10 431 500</b>
MDDELCC	11 171 647	1 474 000
ARB	42 733 956	8 957 500
Entités consignées de la Californie	21 207 405	-
<b>Total des unités d'émission vendues lors de l'enchère</b>	<b>75 113 008</b>	<b>10 431 500</b>
MDDELCC	11 171 647	1 474 000
ARB	42 733 956	8 957 500
Entités consignées de la Californie	21 207 405	-
Total des offres qualifiées divisé par le nombre d'unités mises en vente	1,14	1,32
Proportion des unités achetées par des émetteurs	89,3 %	94,0 %
Hirschman-Herfeindahl Index	619	1 454

**Résumé des offres acceptées<sup>1</sup>**

Toutes les statistiques présentées sur les offres acceptées ont été calculées en \$ US en incluant toutes les offres acceptées, qu'elles aient été soumises en \$ US ou en \$ CA. L'équivalent en \$ CA des statistiques présentées sur les offres acceptées est déterminé avec le taux de change de la vente aux enchères. Les statistiques présentées en \$ US sont converties en \$ CA arrondi au cent près.

	Vente d'unités de millésime présent (2015)		Vente d'unités de millésime futur (2018)	
	\$ CAD	\$ USD	\$ CAD	\$ USD
Prix de vente minimal	16,16	12,10	16,16	12,10
Prix de vente final	17,00	12,73	16,89	12,65
Prix maximum	60,37	45,21	25,76	19,29
Prix minimum	16,16	12,10	16,16	12,10
Prix moyen	18,76	14,05	17,56	13,15
Prix médian	17,23	12,90	16,86	12,63
Prix médian unités d'émission	17,49	13,10	17,27	12,93
Taux de change de la vente aux enchères (\$ US - \$ CA)	1,3353			

<sup>1</sup> Une offre acceptée est une offre qui n'entraîne aucune violation de la limite d'achat, de la limite de possession ou de la garantie financière de l'enchérisseur.

**Liste des participants inscrits en tant qu'enchérisseurs qualifiés pour la vente aux enchères d'unités d'émission du millésime présent (2015) et pour la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur (2018)**

Un enchérisseur qualifié est un émetteur ou un participant qui s'est inscrit à la vente aux enchères, qui a soumis une garantie financière acceptable et dont la demande d'inscription a été approuvée par le MDDELCC et le ARB.

Aera Energy LLC  
AltaGas Power Holdings (U.S.) Inc.  
Arizona Electric Power Cooperative, Inc.  
Bell-Gaz Itée  
BNSF RAILWAY COMPANY  
BP Products North America Inc.  
California Department of Water Resources  
California Power Holdings LLC  
California Resources Elk Hills, LLC  
CalPortland Company  
CGC Inc.  
Chevron U.S.A. Inc.  
City of Anaheim, Public Utilities Department  
City of Long Beach, Gas and Oil Department  
City of Palo Alto  
City of Shasta Lake  
City of Vernon, Vernon Gas & Electric  
ClimeCo Corporation  
COLACEM CANADA  
CP Energy Marketing (US) Inc.  
Del Monte Foods Inc.  
Direct Energy Business LLC  
EDF Trading North America, LLC  
Element Markets, LLC  
Énergie Valero Inc.  
Ethanol Greenfield Québec Inc  
Exelon Generation Company, LLC  
Exxon Mobil Corporation  
Gazifère Inc.  
Gestion Énergie Québec Inc.  
Goal Line LP  
Greenleaf Energy Unit 1 LLC  
Greenleaf Energy Unit 2 LLC  
High Desert Power Project, LLC  
Holcim (Canada) inc.  
Hydro-Québec  
Idemitsu Apollo

IPC (USA), Inc.  
Jaco Oil Company  
Kern Oil & Refining Co,  
La Coop Carbone  
Lafarge Canada Inc.  
Lassen Municipal Utility District  
Les Pétroles Irving Commercial s.e.n.c  
Les Pétroles Irving Marketing s.e.n.c.  
Les Produits Pétroliers Norcan S.E.N.C  
Liberty Utilities (CalPeco Electric) LLC  
Luminus Energy Partners, LLC  
Macquarie Energy LLC  
Morgan Stanley Capital Group Inc.  
Morgan Stanley Capital Group Inc.  
NextEra Energy Power Marketing LLC  
NGL Supply Co Ltd  
Noble Americas Gas & Power Corp.  
Northern California Power Agency  
Pacific Gas and Electric Company  
PacifiCorp  
PETRO DIAMOND INCORPORATED  
Phillips 66 Company  
Portland General Electric Company  
Pro Petroleum Inc  
Produits Suncor Énergie S.E.N.C.  
River City Petroleum  
Robinson Oil Supply & Transport, Inc  
Royal Bank of Canada  
Sacramento Municipal Utility District (SMUD)  
San Diego Gas & Electric Company  
San Diego Gas & Electric Company  
San Diego Gas and Electric Company  
Sempra Generation  
Seneca Resources Corporation  
Shell Energy North America (US), L.P.  
Shiralian Enterprises  
Signal Hill Petroleum, Inc.  
Silicon Valley Power (SVP), City of Santa Clara  
Société en commandite Gaz Métro  
Société en commandite Revenu Noranda  
Southern California Edison Company  
Southern California Gas Company  
Southwest Gas Corporation

Stan Boyett & Son, Inc.  
stanislaus food products company  
Tesoro Refining & Marketing Company LLC  
The Bank of Nova Scotia  
The Morning Star Packing Company  
The Soco Group, Inc  
Turlock Irrigation District  
Union Pacific Railroad Company  
UNITED LIQUID GAS COMPANY  
Vitol Inc.  
Wm. Bolthouse Farms, Inc.

**Notes explicatives : Résumé des statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités d'émission du présent millésime (2015)**

Les statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur (2018) sont calculées de la même façon que les statistiques relatives aux unités d'émission du présent millésime (2015). Il n'y a pas d'unités consignées (Californie) parmi les unités de millésime futur.

Nombre total d'unités d'émission du millésime présent mises en vente	Total des unités du millésime présent, en tonnes métriques, mises en vente par le MDDELCC et par le gouvernement de la Californie (ce nombre comprend également les unités consignées)
Nombre total d'unités d'émission du millésime présent vendues	Total des unités du millésime présent, en tonnes métriques, achetées lors de la vente aux enchères
Rapport du total des offres acceptables (en nombre d'unités d'émission) divisé par le total des unités d'émission du millésime présent mises en vente	Total des offres acceptables soumises aux enchères (en nombre d'unités du millésime présent, sans égard aux prix offerts) divisé par le total des unités du millésime présent mises en vente
Taux de change de la vente aux enchères	Taux le plus récent publié à midi par la Banque du Canada pour le dollar canadien et le dollar américain la veille de la vente aux enchères
Prix de vente minimal	Prix minimal acceptable, en dollars par tonne métrique, pour une offre faite lors de la vente aux enchères pour une unité du millésime présent
Prix de vente final par unité d'émission	Prix de vente d'une unité du millésime présent résultant de la vente aux enchères, en dollars par tonne métrique
Proportion des unités d'émission achetées par des émetteurs	Nombre total des unités du millésime présent achetées par des émetteurs divisé par le total des unités du millésime présent vendues
Statistiques sur le prix des offres	Les statistiques sont calculées à partir des offres acceptables pour les unités du millésime présent (sans égard aux prix offerts). Toutes les statistiques sont présentées en \$ CA et en \$ US
Prix maximal	Prix offert le plus élevé
Prix minimal	Prix offert le plus bas
Prix moyen	Prix moyen calculé comme étant la somme de tous les prix offerts multipliée par la quantité offerte pour chacune des offres acceptées divisée par la somme du nombre d'unités de toutes les offres acceptées
Prix médian	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des offres se retrouvent en haut et en bas du prix médian
Prix de l'unité médiane	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % du nombre d'unités des offres acceptées se retrouvent en haut et en bas du prix de l'unité médiane
Indice Hirschman-Herfindahl (IHH)	L'IHH est une mesure de la concentration des unités achetées par rapport à la vente totale d'unités du millésime 2015. Le pourcentage d'unités achetées par chacun des enchérisseurs est élevé au carré et additionné pour tous les enchérisseurs. L'IHH peut aller jusqu'à 10 000, qui représente la situation où 100 % des unités auraient été achetées par un seul enchérisseur ( $100 \times 100 = 10\,000$ )